



Subvention 2026

Rhodes Tour

PortAventura

du 21 au 23 octobre 2026

Vacances scolaires zone B

Le séjour

Plongez dans 3 jours d'évasion et de sensations à PortAventura World !
Au départ d'Aix en Provence TGV, profitez d'un séjour tout compris entre parc mythique, univers Ferrari et hôtel 4★ sous les palmiers.

Adrénaline, dépaysement et moments inoubliables vous attendent en famille ou entre amis !

INCLUS : TRAIN + HÔTEL CARIBE + ACCÈS AU PARC + DEMI PENSION



Dossier suivi par Maxime

contactvla@cseah.com



Transport depuis Aix en Provence TGV

MERCREDI

GARE AIX EN PROVENCE TGV / GARE DE CAMP DE TARRAGONE / PORTAVENTURA WORLD

Convocation des participants, accueil et assistance par les guides.

Départ en train (AVE Renfe International) vers Camp de Tarragone.

Voyagez en tout confort à bord d'un train climatisé, service à bord incluant une voiture-bar et une vente ambulante. Arrivée à la Gare de Camp de Tarragona.

Accueil par le guide francophone, transfert en autocar à PortAventura World (15 min).

Installation à l'hôtel Caribe 4* et après-midi dans le parc.

Dîner buffet à l'hôtel.

JEUDI

JOURNÉES À PORTAVENTURA PARK ET 1 ACCÈS À FERRARILAND

Petit déjeuner buffet à l'hôtel et accès aux parcs. Petits et grands trouveront leur bonheur dans cet univers unique.

Déjeuner libre . Dîner buffet à l'hôtel

VENREDI

PORTAVENTURA / GARE DE CAMP DE TARRAGONE / GARE AIX EN PROVENCE TGV

Petit-déjeuner buffet à l'hôtel. Matinée dans PortAventura Park : prolongez le plaisir de la découverte, revivez vos moments forts et profitez-en pour faire vos dernières emplettes avant de repartir ! Déjeuner libre

En début d'après midi, départ en autocar vers la Gare de Camp de Tarragone.

Arrivée dans votre gare de départ en fin de journée.



Ce séjour bénéficie d'une subvention du CSE de 50%

Prix/Personne Selon composition familiale	Prix CSE * Subvention Déduite	Subvention CSE Airbus H (plafonnée à 1400 € /an/matricule)	Prix Sans Subvention CSE
1 ^{er} et 2 ^{ème} Adulte	324€ *	162,27€	486,27 €
3 ^{ème} Adulte en triple	301€ *	150,69€	451,69 €
Enfant 2/12 ans**	253€ *	126,38€	379,38 €

*Prix CSE pour les clients n'ayant pas atteint le plafond annuel de subvention. Tarif bébé gratuit sans place assise dans le train.
** Tarif applicable seulement si le 3^{ème} adulte ou l'enfant partagent la chambre de 2 adultes payants le plein tarif.
Max. 4 pers./chambre

Le prix comprend :

- L'assistance à la Gare d'Aix en Provence TGV pour les démarches d'embarquement le jour 1.
- **Le transport train AVE Renfe** (train grande vitesse) vers la Gare Camp de Tarragona et retour,
- L'assistance de guides francophones à l'arrivée à la Gare de Camp de Tarragona et assistance pour l'enregistrement à l'arrivée à PortAventura World, ainsi que pour le départ.
- Les transferts en autocar de la Gare de Camp de Tarragona à PortAventura World et retour.
- **2 nuits à l'Hôtel CARIBE 4* en demi-pension** (2 petit déjeuners et 2 dîners buffet hors boisson)
- **Entrée à PORTAVENTURA PARK dès l'arrivée jusqu'au départ selon les horaires du parc.**
- **1 accès à FERRARI LAND selon les horaires d'ouverture.**
- Consigne bagages le dernier jour avant votre départ.
- Taxes de séjour.
- L'assurance multirisques AXA CSE de 4,80%.

Le prix ne comprend pas :

- Les boissons et repas non mentionnés
- Les options, dépenses personnelles, extras et prestations non mentionnées dans le prix comprend
- L'assurance AXA 4,80% obligatoire pour les options réservées auprès du CSE ainsi que les autres typologies de chambre que celle prévue au contrat.

Horaires de train (sous réserve de modification par la compagnie ferroviaire)

Aller Aix en Provence TGV / Gare de Camp de Tarragona 8h04 / 13h21

Retour Gare de Camp de Tarragona / Aix en Provence TGV 15h46 / 21h23

Le CSE ne peut être tenu responsable en cas de retards et du placement dans le train.

Barème de frais (Frais d'annulation par personne, calculés sur le prix « Sans Subvention »)

- Dès l'inscription, des frais seront facturés par l'agence en cas d'annulation.

Nous consulter pour en connaître le barème.

Les annulations se font obligatoirement par écrit au CSE

Les motifs d'annulation doivent être reconnus par l'assurance pour être pris en charge.

(contrat téléchargeable sur le site du CSE)